

# METTRE EN ŒUVRE UN ATELIER APICOLE COMPLEMENTAIRE



Pour un responsable d'entreprise agricole, concevoir et conduire un atelier de production apicole peut lui permettre de diversifier ses ateliers mais également d'améliorer les rendements de ses cultures grâce à la pollinisation des parcelles par les abeilles.

**Durée : 2 semaines 70 H**

## **AU CENTRE :**

- Positionnement
- Activités d'apprentissage ( multi-modalités)
- Préparation à la certification / Certification
- Accompagnement par un référent

## **EN ENTREPRISE :**

- Découverte, Observation
- Mise en situation professionnelle
- Tutorat

## **Objectifs**

Sensibiliser au respect de l'abeille dans son environnement, aux pratiques respectueuses des pollinisateurs.

Comprendre les techniques essentielles à l'installation des ruches comme activité complémentaire.

# Raisonner et mettre en œuvre les techniques apicoles

## Contenu et modalités

### M1 : Elaborer l'itinéraire technique de production

- Connaître les pratiques respectueuses des pollinisateurs
- Mettre en œuvre un environnement respectueux.

### M2 : Réaliser les travaux sur le rucher

- Approcher en sécurité et observer la ruche
- Analyser et mettre en œuvre les opérations

### Séminaire/Pratique/Visites

**Modalités d'évaluation : pratique + entretien d'évaluation**

Ce bloc est un des blocs de compétences du BPREA.

Si parcours non diplômant, attestation de formation fournie en fin de parcours.

#### Public :

Tout public :  
stagiaire BPREA,  
demandeur d'emploi,  
salarié avec un CPF..

#### Coût :

10,30 euros/heure

#### Information et inscription :

Stéphanie PRAT  
02 96 83 82 53  
stephanie.prat@educagri.fr

#### Financements :

prise en charge possible  
selon statut